

Fiche d'inscription au concours Bachelor EGC 2011

Remarques importantes

Après inscription et règlement en ligne ou envoi du dossier d'inscription, aucune modification concernant les Écoles présentées et le centre de concours choisi ne sera autorisée. Tout dossier incomplet ou erroné sera systématiquement retourné ou invalidé.

En cas d'échec, il n'est pas autorisé de se présenter une 2^{ème} fois aux épreuves d'admission écrites et orales de la même école, la même année. En revanche, l'inscription aux épreuves d'admission à une autre session, d'une autre école est autorisée.

À remplir en lettres capitales et à renvoyer accompagnée des pièces listées en bas de la fiche.

■ DATE DE SESSION RETENUE

■ NOM :

Prénoms :

Sexe : M F Date de naissance :

Nationalité :

Adresse familiale :

.....

Code postal : Ville :

Tél. candidat :

Adresse e-mail (pour convocation aux épreuves) :

Tél. parents :

photo

■ SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE (COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE) :

En terminale Bac+1 Bac+2 Autre

Diplôme préparé ou obtenu :

Nom de l'établissement : Ville :

Si vous avez déjà obtenu votre baccalauréat, indiquez l'année d'obtention :

■ LANGUES ÉTRANGÈRES

Langue vivante 1 : Langue vivante 2 :

■ ÉCOLES POSTULÉES (1 à 3 maximum)

École (obligatoire) choix 1 - (centre de concours écrit et oral) :

École (facultative) choix 2 (oral) :

École (facultative) choix 3 (oral) :

Si vous choisissez plusieurs écoles, adressez :

- cette fiche originale à votre centre de concours : École choix 1
- une copie de la fiche aux autres écoles postulées : École choix 2, éventuellement École choix 3

Vous serez convoqué(e) par chacune des écoles pour les entretiens et les épreuves orales complémentaires.

⇒ RAPPEL DES PIÈCES À FOURNIR

- ⇒ CERTIFICAT DE SCOLARITÉ DE L'ANNÉE EN COURS OU JUSTIFICATIF DE RÉUSSITE AU BACCALAURÉAT,
- ⇒ DOSSIER SCOLAIRE DE PREMIÈRE ET BULLETINS DISPONIBLES DE TERMINALE,
- ⇒ NOTES DE FRANÇAIS AU BACCALAURÉAT,
- ⇒ POUR LES CANDIDATS BOURSIERS (ANNÉE EN COURS), FOURNIR LES JUSTIFICATIFS,
- ⇒ RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL, À L'ORDRE DE L' « ASSOCIATION DES EGC ».



CHAMBRES
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

